

Conseil de rentrée de l'École doctorale ALLPH@ Lundi 18 septembre 2023

Présent.e : Fabienne Bercegol, Valérie Bonnet, Mathilde Debbiche, Elsa Dorlin, Hilda Inderwildi, Hélène Leclerc, Joël Lecussan, Roukiat Moindze, Pierre Moret, Stéphane Pujol, Angela Ramirez-Carillo, Alexia Rosso, Hugues Samyn, Modesta Suarez, Denyse Toffoli, Camille Treiber, Cécile Trojani, Oihana Vercruyssen

Excusé.e : Guy Larroux, Hélène Laurichesse,

La première réunion de la Commission Culture, dont la date avait été fixée au 11 septembre, a été déplacée au 18.9. Les membres du Conseil d'ALLPH@ qui appartiennent à la Commission se sont répartis entre les deux réunions.

Si l'agenda de l'École doctorale est connu depuis longtemps, l'envoi de l'ODJ pour ce conseil de rentrée a été tardif. Cela tient à la fois aux urgences de rentrée et à l'accueil des intervenants extérieurs. Seront reçus, lors de la prochaine réunion du conseil, le 9 octobre, Laure Larcher et Mathilde Caride-Prada du SCUIO-IP pour la présentation du « Portail de ressources dédiées à l'insertion professionnelle des doctorants et jeunes docteurs SHS-ALL de l'UT2J », ainsi que Charlie Marquis, chargé d'affaires Recherche partenariale et valorisation du Département Recherche, doctorat et valorisation de l'Université de Toulouse.

La séance du 9 octobre prochain sera en outre consacrée à l'examen des demandes d'aides à publication, des demandes d'aide à mobilité et des demandes d'inscriptions à titre dérogatoire. Aussi sera-t-elle un peu plus longue qu'à l'ordinaire.

Informations de la direction

Le Forum des Encadrant.es s'est tenu avant le Conseil de rentrée, le 18 septembre, de 8h45 à 10h30. Il a réuni une dizaine de collègues : des collègues d'UT3 ou UT1, et des collègues nouvellement nommés, avec des questions concernant principalement les inscriptions, la validation des formations et les soutenances, les modalités de l'année de césure doctorale.

La direction d'ALLPH@ et la responsable du SEDoc ont traité cette année six *demandes de césure*. Deux ont été acceptées (ERRAPHIS, PLH). Pour mémoire, la demande de cette suspension de thèse est conditionnée à l'inscription dans une autre formation que la formation doctorale. Cette formation peut être connexe à la thèse ou sans aucun rapport avec elle.

<https://alpha.univ-tlse2.fr/accueil/informations-administratives/cesure>



Tou.tes les *doctorant.es CDU 2023, titulaires de l'agrégation*, ont obtenu leur mise en disponibilité ou leur détachement, mais il a fallu déployer de nombreux efforts pour les doctorantes anglicistes affectées dans l'académie de Versailles. Les refus étaient motivés par la pénurie d'enseignant.es dans la matière et, un peu moins habituel, par le manque d'ancienneté dans le poste ou l'académie. L'une des deux doctorantes n'a eu connaissance du refus que le 29 août, à deux jours de sa pré-rentree. Heureusement, son recours a bénéficié de relais efficaces, dont celui, décisif, de la Présidente d'UT2J. La candidate placée en liste d'attente a différé son inscription en thèse.

Cette année encore, ALLPH@ a participé activement à l'organisation de la manifestation *Thèse qui peut* du 9 au 12 octobre 2023. Du fait du report du Forum de la Science, ce sera le seul événement inscrit au programme de la Fête de la Science 2023 à UT2J. Les séances de *Thèse qui peut* se déroulent chaque jour, de 12h45 à 14h. Après la présentation de leurs travaux de thèse par trois doctorant.es/intervenant.es (cinq minutes, sous la forme « Ma thèse en 360 secondes »), un échange d'une trentaine de minutes à lieu avec l'animateur ou l'animatrice de la rencontre et le public. Chloée Fabre et Roxane Mauillon ont souhaité innover et instaurer un esprit de panachage, non seulement des disciplines mais aussi des ED (voir programmation jointe à la fin du présent compte rendu).

La constitution des listes pour le *Conseil de la Politique doctorale* de l'Université de Toulouse, sur fond de désorganisation notable, alourdit la rentrée 2023-2024.

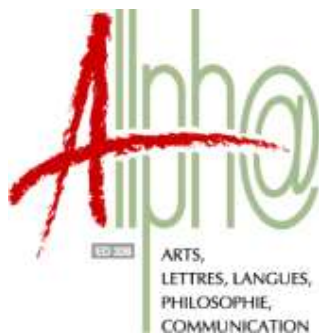
Pour mémoire, ce conseil se décline selon trois axes : en plus du Conseil de la Politique doctorale plénier, un Conseil de la Politique doctorale SHS-ALL et un Conseil de la Politique doctorale STS.

Nous avons été soumis à des délais très contraints et un grand manque de clarté pour le modus operandi. Ainsi les candidatures devaient-elles se faire à titre individuel, indépendamment de tout mandat électif au sein des Conseils d'ED – ceci avant le 20.9., pour un vote se déroulant du 26 au 27.9. La seule directive claire était celle du panachage des établissements.

La désorganisation a conduit à une prolongation des délais durant laquelle l'EDT a recueilli et constitué, elle-même, une liste unitaire, concurrente de celle que L'UT2J, s'appuyant sur les élu.es des conseils à CLESCO, TESC et ALLPH@, avait pu déposer dans les délais fixés au départ. Les élu.es ALLPH@ ont fait preuve d'une réactivité et d'une patience remarquables. La direction de l'ED tient à les saluer. Elle salue en particulier l'opiniâtreté d'Oihana Vercruyssen qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie à parlementer et écrire des courriers mesurés.

Le fait que les candidatures aient été individuelles et indépendantes de tout mandat préalable nous inquiète car il a conduit à bafouer un certain nombre de principes démocratiques et parce qu'il nous semble contrevenir à l'esprit qu'avait défendu la VP-Recherche, laquelle souhaitait qu'on s'appuie sur les structures existantes. Les représentations doctorantes au sein de nos conseils ne doit pas en remise en cause.

Nota. Les attributions du Conseil de la Politique Doctorale Plénier sont les suivantes : il propose au Sénat Académique la politique scientifique doctorale et le cadre commun des études doctorales de l'Université de Toulouse, conformément à la réglementation ; il fixe les orientations stratégiques transversales du doctorat de Toulouse, tout en garantissant la prise en compte des spécificités disciplinaires ; il présente à ce titre un bilan sur



la co-accréditation en délivrance conjointe et partagé du doctorat au Sénat Académique ; il veille à la bonne articulation entre le doctorat et les autres champs d'activités de l'Université de Toulouse ; il est consulté sur la nomination des directrices ou des directeurs des écoles doctorales ; il examine le rapport de l'enquête sur l'insertion des docteurs avant sa présentation au conseil d'administration de l'Université de Toulouse.

CPD SHS-ALL : il définit, pour son périmètre disciplinaire, les modalités de mise en œuvre des orientations définies par le Conseil de la Politique Doctorale en formation plénière ; il veille à la bonne articulation entre les programmes doctoraux et les autres programmes de formation développés dans les établissements ou à l'Université de Toulouse (par exemple École Universitaire de Recherche) ; il fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement des études doctorales proposées par les écoles doctorales ou le Conseil de la Politique Doctorale (modalités d'admission, durée de thèse, modalités de financement, conditions d'encadrement, modalités d'organisation des soutenances, conventions de co-tutelles, dérogations d'inscription...) ; sous l'égide du VP-Recherche de l'Université de Toulouse, en lien avec l'établissement de réalisation du doctorat, il organise les commissions de médiation selon les modalités décrites dans la charte du doctorat ; il propose éventuellement des évolutions sur le périmètre scientifique des écoles doctorales ; il est consulté sur les orientations et projets transversaux portés par le Conseil de la Politique Doctorale et est également force de proposition.

Le CPD SHS-ALL se réunira une fois par mois, le jeudi matin. Les directions des ED ALLPH@, CLESCO et TESC y sont représentées. Pour ALLPH@, siègeront Hilda Inderwildi, Erine Pioffret (CAS) et Paul Schmitsdorf (CERTOP). Le CPD plénier a prévu cinq réunions annuelles. C'est Martine Joly, directrice de TESC qui y représentera les SHS-ALL.

Dans le cadre d'une réflexion qu'engage le gouvernement camerounais en vue de la mise en place d'écoles doctorales, *ALLPH@ accueillera une délégation du Cameroun le 27 octobre 2023*. S'agissant d'une mission de contact et d'échanges sur l'expérience française en matière de formation doctorale, l'ED souhaite que les experts puissent rencontrer à la fois des doctorant.es et des enseignant.es-chercheurs, à commencer par les directrices et directeurs d'unité de recherche que cette rencontre peut intéresser. Le programme de visite sera transmis dès qu'il aura été possible de l'arrêter.

Sur le *versant de l'internationalisation*, H. Inderwildi a travaillé à la réalisation d'un *annuaire des cotutelles et conventions doctorales internationales*. La collecte des données via ADUM est difficile et les tableaux recueillis comportent de deux à trois incohérences dont il a été impossible de trouver les explications. Malgré cela, les pourcentages calculés permettent de se faire une idée plus claire de la répartition des cotutelles par année et par UR depuis 2007 (mémoire ADUM). Côté conventions doctorales internationales, il paraît encore plus complexe de les lister et la direction de l'ED lance un appel auprès des membres du conseil pour compléter les informations en sa possession.

27 pays partenaires, soit 143 cotutelles inscrites depuis 2007. 39 cotutelles inscrites depuis 2019.

Pour répondre à une demande récurrente des doctorants de l'UT2J, notamment d'ALLPH@, ont été mises en place pour 2023-2024 *des formations en langues mutualisées inter-ED en*



anglais scientifique, en allemand, espagnol et italien SHS-ALL, ainsi qu'en français langue étrangère appliqué à la rédaction de thèse. Les cours se tiendront au S2, par blocs de cours intensifs ou tout au long du semestre.

ALLPH@ a également souhaité lancer à la rentrée 2023-2024 une *enquête sur les méthodologies utilisées dans les recherches doctorales impliquant les langues*. Cette enquête servira, entre autres, de socle à une réflexion programmée à partir de 2025 dans le cadre du prochain séminaire structurant ALLPH@ : « Qu'est-ce qu'est un doctorat en langue ? » Ce séminaire s'interrogera sur les spécificités de ce type de doctorat, sur la manière dont les lignes bougent au plan de la formation et des méthodologies, au niveau des classifications CNU, etc. L'enquête sur les méthodologies utilisées dans les recherches impliquant les langues sera portée par Nathalie Spanghero-Gaillard (PU, LERASS, UT2J) qui envisage de conduire des entretiens avec les directrices et directeurs de thèse qui voudront bien en accepter le principe et livrera un rapport dont les résultats seront présentés lors du Forum de la Recherche 2024. Le projet a été présenté à Nathalie Dessens, Vice-Présidente Recherche, le jeudi 13 juillet 2023. Il a également été évoqué en Commission Recherche plénière, le 21 septembre.

En raison du “nouvel” arrêté sur les études doctorales paru en août 2022 et des modifications CSI, l'ED a dû repousser la réflexion sur les financements de thèses, sur la relation encadré.e/encadrant.e, et sur les commissions de thèses, notamment. De son côté, le LERASS a mis en place une commission des thèses qui visera la gestion des problèmes rencontrés par les doctorant.e.s et encadrant.e.s ; elle ne visera pas les inscriptions en 1A, à moins d'avoir été saisie à ce propos. Cela devrait notamment permettre des relais efficaces avec l'ED lors de médiations.

Préparation de la réunion de rentrée

La réunion de rentrée de l'ED ALLPH@ a lieu le 6 novembre 2023, de 8h30 à 12h30 dans l'AMPHI F417. Elle se poursuivra par un buffet offert aux inscrit.es en 1A. De 15h00 à 17h00, Nathalie Dessens tiendra la conférence inaugurale commune au trois Écoles doctorales, également dans l'AMPHI F417. Ces deux rendez-vous sont comptabilisés au titre des *formations obligatoires* pour les inscrit.es en première année de thèse, et pour tous ceux et toutes celles qui ne les ont pas encore suivies.

La création en 2022 du Cahier de rentrée – une idée d'ALLPH@ qui a fait des adeptes au SEDoc, CLESCO et TESC – a permis à H. Inderwildi et Stéphane Pujol de limiter leur temps de parole à 1h/1h15 pour laisser plus de place à d'autres intervenant.es : outre les élu.es doctorant.es et les associations des doctorant.es, les services de documentation, la chargée de Mission Handicap, l'EDT, la Valorisation, le SCUIO-IP, la ParenThèse Occitanie, les directions d'unités de recherche... Un appel est lancé auprès des directrices et directeurs de laboratoires qui pourraient venir se présenter à partir de 11h, le 6 novembre. La direction de l'ED exprime ses remerciements à toutes celles et ceux qui ont réagi à l'envoi du Cahier de



rentrée en faisant part de leurs suggestions. On veillera à ménager une plus grande place aux informations UT3 pour les doctorantes du CERTOP, du LAIRDIL et du LERASS. Nous avons peu de choses dans le Cahier concernant l'Université Toulouse Capitole, mais il semble que personne n'ait à en souffrir.

Parole des doctorant.es

Alexia Rosso présente les travaux du groupe de travail « *Orientation et Insertion des doctorantes et doctorants* » formé en janvier 2023 (Hilda Inderwildi, Danielle Deymier, Laure Larcher, Erine Pioffret, Alexia Rosso, Fanny Verkampt). Les différentes réunions qui se sont tenues depuis janvier ont abouti à la réalisation d'un « Portail de ressources dédiées à l'insertion professionnelle des doctorants et jeunes docteurs SHS-ALL de l'UT2J ». Il fournit de nombreuses indications (lien vers le site de l'APEC, formation en rapport avec les carrières de journalistes, par ex.), et sera très précieux. Laure Larcher le dévoilera dès le 9. 10. aux membres du Conseil, puis le 6. 11. lors de la réunion de rentrée.

La réalisation de ce padlet répond à une demande qu'avaient formulée les doctorant.es d'ALLPH@, en particulier celles et ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement et la recherche. Merci à Alexia Rosso pour ses propositions et sa réactivité dans ce dossier.

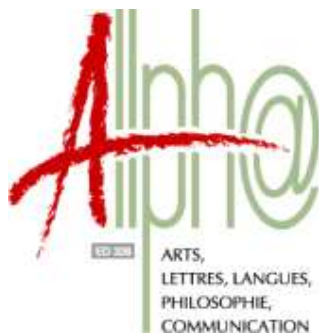
Mathilde Debbiche annonce le thème de la prochaine Journée des doctorantes et doctorants ALLPH@ « Du vivant à la machine » (29 mars 2023, AMPHI 417). L'appel est en cours de rédaction. Nous en saurons prochainement plus.

La relation Encadré.e/ Encadrant.e

Afin de lancer la réflexion à ce sujet et d'envisager la relation encadré.e/encadrant.e sur son versant professionnel, l'ED a convié deux intervenantes qui ont en outre accepté de participer au groupe de réflexion qui va se mettre en place.

Jeanne Boisselier est docteure en psychologie sociale et travail. Elle a rejoint en septembre 2022 le Laboratoire Interdisciplinaire sur le Doctorat (LID*), structure entièrement dédiée à la recherche sur le doctorat. Elle y mène notamment des recherches sur l'encadrement doctoral et la situation de handicap pendant le doctorat. La direction de l'ED l'a rencontrée en avril 2023, au moment où elle lançait l'appel à participation pour sa recherche portant sur l'auto-efficacité des doctorant.es en rapport avec la qualité de l'encadrement doctoral.

Nota. Le LID a été créé suite au constat du peu de recherches scientifiques sur le quotidien et le parcours des doctorants. Son objectif est d'étudier et de comprendre le Doctorat, ses représentations, son écosystème et ses finalités, grâce à une approche scientifique interdisciplinaire. La valorisation de ces recherches devrait permettre de mieux connaître le



doctorat, de favoriser la santé et la qualité du travail des doctorants, et de mieux comprendre et accompagner leurs trajectoires professionnelles.

Concetta Cavallini est professeure de Littérature Française à l'Université de Bari (Italie). Elle a publié une monographie sur *L'Italianisme de Michel de Montaigne* (Schena-Pups, 2003) et plusieurs articles sur les rapports de Montaigne avec l'Italie, en focalisant notamment son point de vue sur l'histoire et la littérature. Elle s'est aussi occupée de la littérature épistolaire au XVII^e siècle et des journalistes qui, au XVIII^e siècle gravitaient autour du manuscrit (découvert en 1770) du *Journal de voyage* de Montaigne. Collaboratrice de plusieurs revues italiennes et étrangères, auteure de plusieurs entrées concernant l'Italie dans le *Dictionnaire Montaigne* (Champion, 2004), elle a établi le texte du Journal de voyage de Montaigne pour l'édition en ligne sur le site des *Montaigne Studies*. Nous la connaissons également comme experte étrangère auprès de l'ED ALLPH@. Son intervention s'intègre à la fois dans la réflexion sur la relation encadré.e/encadrant.e et dans un autre projet touchant à la formation doctorale au niveau européen.

Les deux intervenantes ont présenté des documents très riches en informations et en synthèses inédites. On trouvera leurs PPT en annexe du présent CR. Les discussions qui ont suivi feront l'objet d'un compte rendu séparé et détaillé. Disons juste que l'idée pour ALLPH@ est de délester encadrants et encadrés d'aspects indûment affectifs afin d'établir une relation professionnelle au meilleur sens du terme, notamment en ce qui concerne « la gestion des insécurités des encadré.es », et de l'équilibrer au mieux. Du côté italien, on déplore, comme en France, une formation insuffisante des encadrant.es et les réglementations ne donnent aucune véritable direction, si bien que la charte du doctorat et la CIF françaises semblent viables.

Compte rendu établi par H. Inderwildi, le 8 octobre 2023

Thèse qui peut

Lundi 9 octobre, 13h à 14h

Rendez-vous au Centre de Ressources des Langues (CRL, Bâtiment Erasme)

- **Lucie Drouillet**, LNPL, CLESCO, La prosodie dans la parole altérée : le rythme comme composante déterminante de l'accès au sens en L2 ?
- **Marion Garot**, CREG, ALLPH@, Portraits d'Europe : Stefan Zweig et Joseph Roth face à l'Histoire
- **Manuel Seco Lamas**, CEIIBA, ALLPH@, Les chemins de Saint-Jean-de-Compostelle en Europe : les mystères d'une revitalisation (1990-2010)

Rencontre animée par Hilda Inderwildi, directrice de l'École doctorale ALLPH@

Mardi 10 octobre, 12h45 à 13h45

Rendez-vous au Centre de Ressources Psychologie Louise Michel (CRPLM, Bâtiment Philippe Malrieu)



- **Morgane Pujol**, CLLE, CLESCO, Agir sur le flow pour assurer une performance et une expérience optimales des joueurs de jeux vidéo
- **Constance Barthès**, LCPI, CLESCO, Clinique des adolescents exposés à la violence des réseaux sociaux : l'attaque du corps comme réponse aux impasses du processus pubertaire
- **Audrey Gohin**, LPS-DT, CLESCO, Variabilité des pratiques professionnelles des conseillers/référents RSA. Le rôle de la représentation de l'employabilité, du sentiment de reconnaissance et des conflits de rôles et de valeurs perçus

Rencontre animée par Florence Sordes, directrice de l'École doctorale CLESCO

Mercredi 11 octobre, 12h45 à 13h45

Rendez-vous au Centre de Ressources Lettres Arts Philosophie (CLAP, Bâtiment Gai Savoir)

- **Romane Dugast**, PLH, ALLPH@, La sorcière comme figure de la différence dans la littérature de langue française après Michelet : prophétisme et marginalité
- **Paul Schmitsdorf**, CERTOP, ALLPH@, Vers une transition écologique de la recherche fondamentale : des nanomatériaux *safe by design*
- **Clarisse Treiber**, PLH, ALLPH@, S'engouillotiner au XIXe siècle : quand la guillotine échafaude les fictions (1820-1912)

Rencontre animée par Guy Larroux, directeur de l'Unité de recherche LLA-Créatis

Jeudi 12 octobre, 12h50 à 13h50

Rendez-vous au Centre de Ressources Olympe de Gouges (CROG, Bâtiment Olympe de Gouges)

- **Oihana Vercruyssen-Evrard**, LERASS, ALLPH@, Présenter et définir les violences sexuelles et sexistes : analyse du site internet du collectif féministe #NousToutes, entre médiation et diffusion des savoirs
- **Rafaëlle Algoud**, TRACES, TESC, Aux origines de l'industrie de la céramique antique dans le sud-ouest de la Gaule. Le cas des potiers de Montans

Rencontre animée par Martine Joly, directrice de l'École doctorale TESC

Jeudi 12 octobre, 16h30 à 17h30 - Spécial : Comment j'ai survécu à ma thèse ! Séance spéciale Jeunes docteurs

Rendez-vous à la Maison de la Recherche (MDR, salle D29)

- **Guillaume Debat**, FRAMESPA, TESC, La thèse, un long fleuve pas si tranquille
- **Christine Bouilly**, ALLPH@, titre précisé ultérieurement

Rencontre animée par Muriel Lefebvre, vice-présidente Science-Société

Encadrement doctoral, auto-efficacité de recherche et comportements de recherche d'aide chez les doctorants

Jeanne BOISSELIER
Laboratoire Interdisciplinaire sur le Doctorat
Adoc Talent Management

Présentation ED ALLPH@ 18/09/23

Tous droits réservés – Adoc Talent Management - 2023



Présentation

Adoc Talent Management



Recrutement



Formation



Recherche

Le LID



Laboratoire
Interdisciplinaire
sur le
Doctorat

- Chercheurs en psychologie, Sciences Politiques, Sciences cognitives, Sociologie
- Collaborations scientifiques avec les Universités de Bourgogne (IREDU), Grenoble-Alpes (LIP/PC2S), Toulouse (LaSSP)
- **Jeanne Boisselier** : docteure en psychologie sociale et du travail. Spécialités : encadrement doctoral, handicap et minorités.



**Recherche
réalisée entre
février et avril
2023,
178 doctorants**

Encadrement doctoral, auto-efficacité de recherche et comportements de recherche d'aide chez les doctorants



Objectifs de la recherche

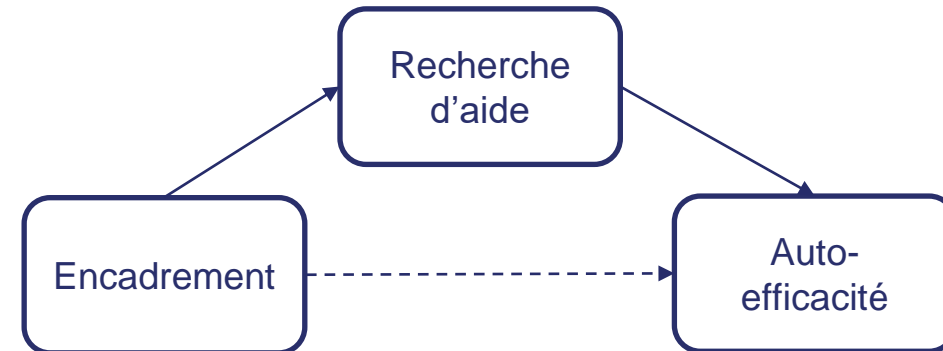


On cherchait à savoir...

... si les différentes dimensions de l'encadrement prédisent l'auto-efficacité de recherche des doctorant-es :



... si cet effet prédictif peut être expliqué par les comportements de recherche d'aide auprès des encadrant-es chez les doctorant-es :



Cadre théorique

Encadrement doctoral

Rôle crucial dans l'expérience doctorale¹

→ **Nécessité d'une mesure multidimensionnelle de la relation d'encadrement**

1. Soutien au besoin de compétence²
2. Soutien à l'autonomie²
3. Aide à l'intégration²
4. Qualité de la communication³
5. Implication⁴

Auto-efficacité de recherche ⁵

Confiance d'un individu dans sa capacité à mener à bien les tâches liées à la recherche.

Intérêts :

- Rapport au travail (≠ productivité)
- Élément-charnière (liée à la poursuite de carrière, au bien-être, etc.)

Recherche d'aide⁶

Stratégie de recherche d'aide lorsqu'un individu est confronté à une difficulté dans son travail de recherche.

Plusieurs comportements possibles (recherche d'aide instrumentale, exécutive, évitement, formelle, menace)

Intérêts :

- Rétroaction des doctorant-es
- Chainon manquant entre l'encadrement et l'auto-efficacité ?

¹ Dericks et al., 2019, Castello et al., 2017 ; ² Wollast et al., 2023

³ Baetghe & Rigotti, 2016 ; ⁴ Bravo et al., 2007

⁵ Forester et al., 2004; Overall et al., 2011

⁶ Do Amaral, 2022 ; Karabenick, 2003



Méthode

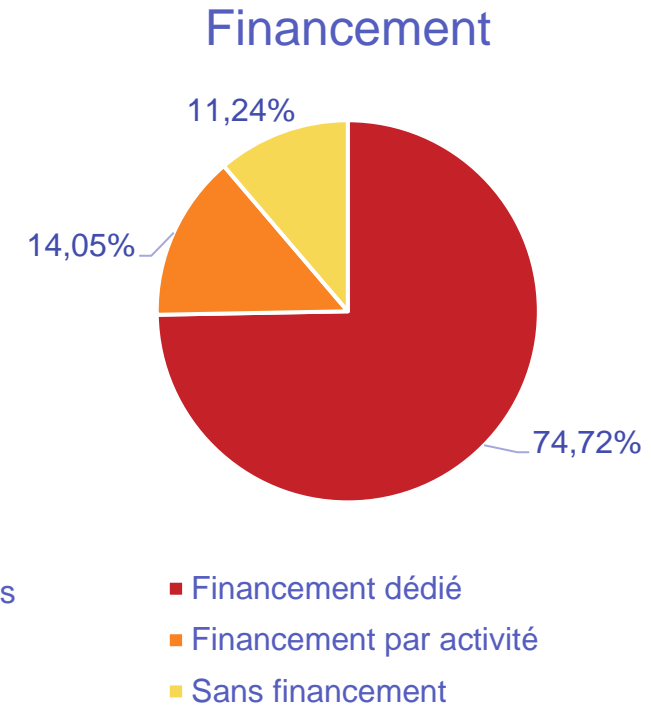
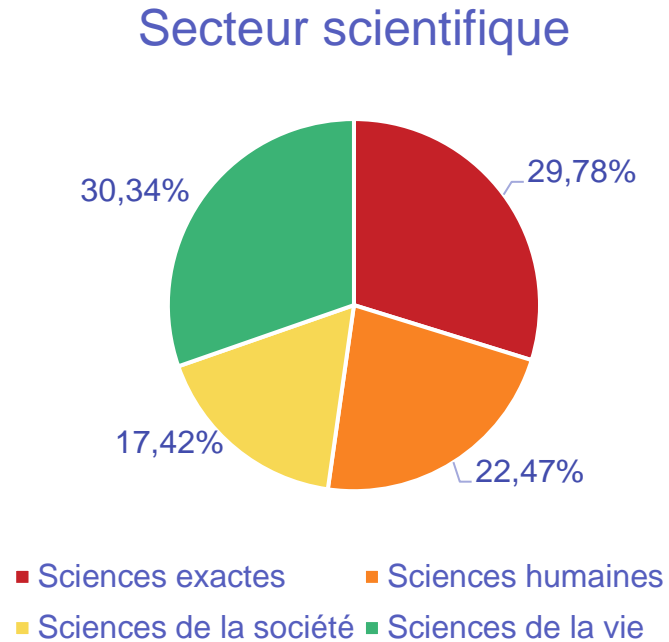
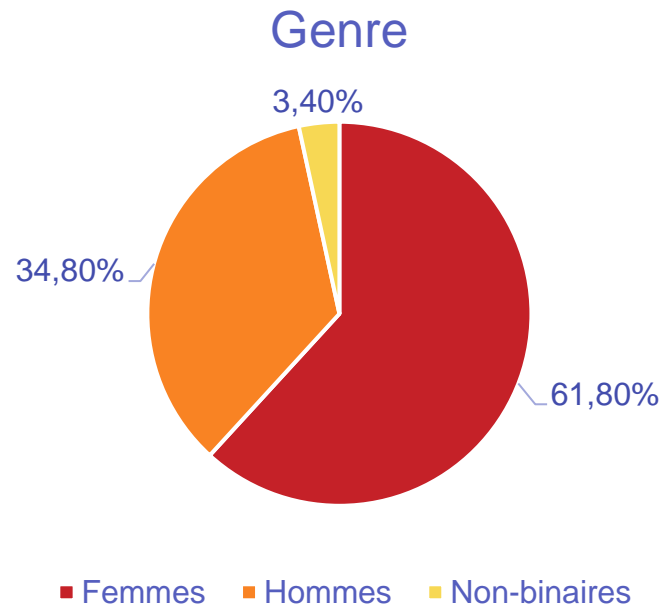
Quantitative : questionnaire auto-rapporté, diffusé auprès de doctorant·es (en France, février à avril 2023)

	Mesures	Exemples d'items
[Mesures encadrement]	❖ Soutien à l' autonomie	<i>Je me sens libre d'exprimer mes idées et mes opinions à mon encadrant·e</i>
	❖ Soutien à la compétence	<i>Mon encadrant·e me fait douter de ma compétence - item inversé</i>
	❖ Soutien à l' intégration sociale	<i>Il/elle m'aide à m'intégrer aux autres au travail</i>
	❖ Qualité de la communication	<i>Il/elle me donne des instructions claires et compréhensibles</i>
	❖ Implication dans le travail de recherche	<i>Il/elle montre de l'enthousiasme pour ma recherche doctorale</i>
[Mesures doctorant·es]	❖ Comportements de recherche d'aide (*5)	<i>Pour ma recherche doctorale, je préférerais demander de l'aide à d'autres doctorant·es plutôt qu'à mon encadrant·e - item inversé</i>
	❖ Auto-efficacité de recherche (RSE)	<i>Je peux résoudre la plupart des problèmes dans ma recherche en faisant les efforts nécessaires</i>

+ Informations sociodémographiques et sur le contexte doctoral des participant·es

Résultats

Description de l'échantillon : N = 178 doctorant-es, tous secteurs



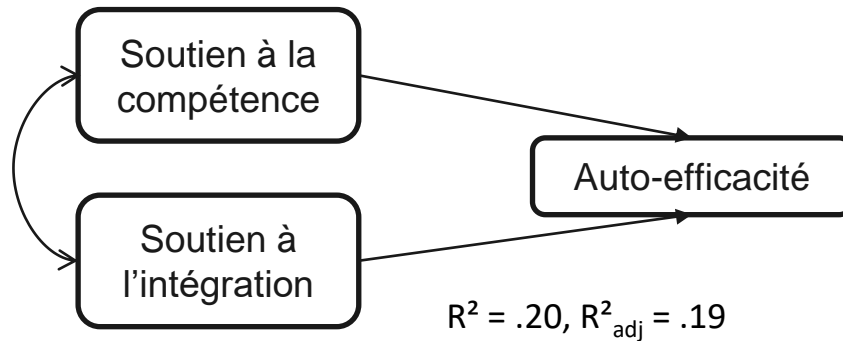
Impact des caractéristiques des participants sur les mesures :

- Pas de différences liées au genre des participants ou au mode de financement du doctorat
- Quelques différences selon le secteur scientifique (effet modeste sur l'implication et le soutien à l'autonomie)

Résultats – Obj 1



➤ L'encadrement prédit l'auto-efficacité de recherche des doctorant-es

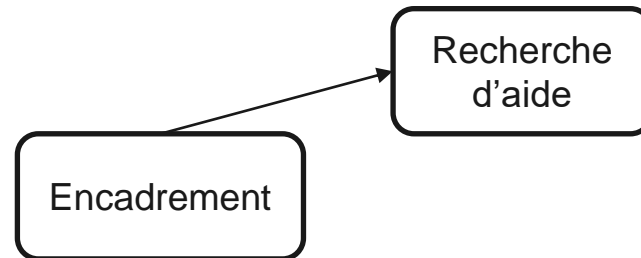


← Modèle expliquant **le plus** de % de variance de l'auto-efficacité = soutien à la compétence + soutien à l'intégration sociale

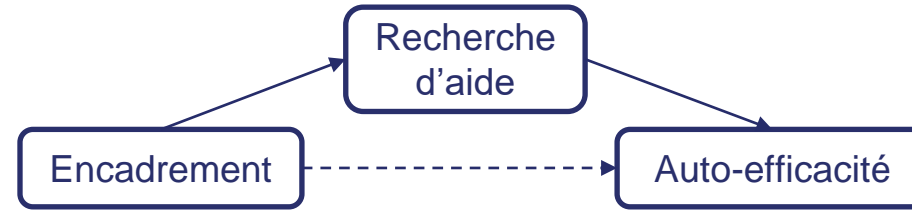
Résultats – Obj 1



➤ **L'encadrement prédit aussi les comportements de recherche d'aide chez les doctorant-es**

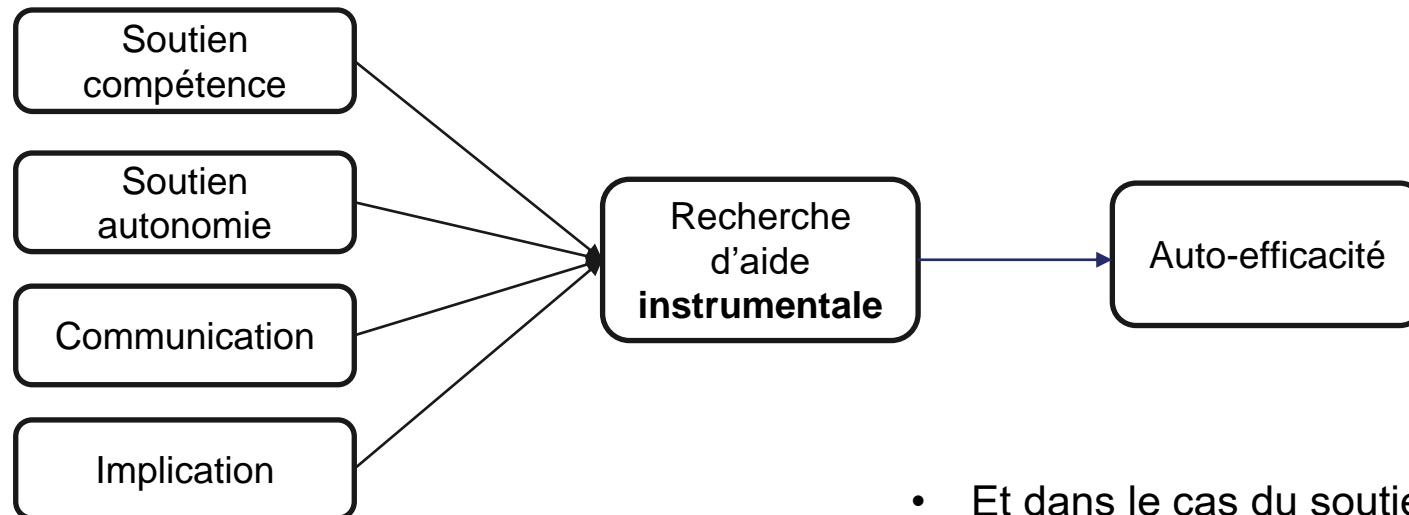


Résultats - Obj 2



➤ **Dans certains cas** (= 6/20), l'encadrement prédit l'auto-efficacité de recherche des doctorant-es ***par l'intermédiaire*** des comportements de recherche d'aide¹ :

- Principalement *via* la recherche d'aide Instrumentale :



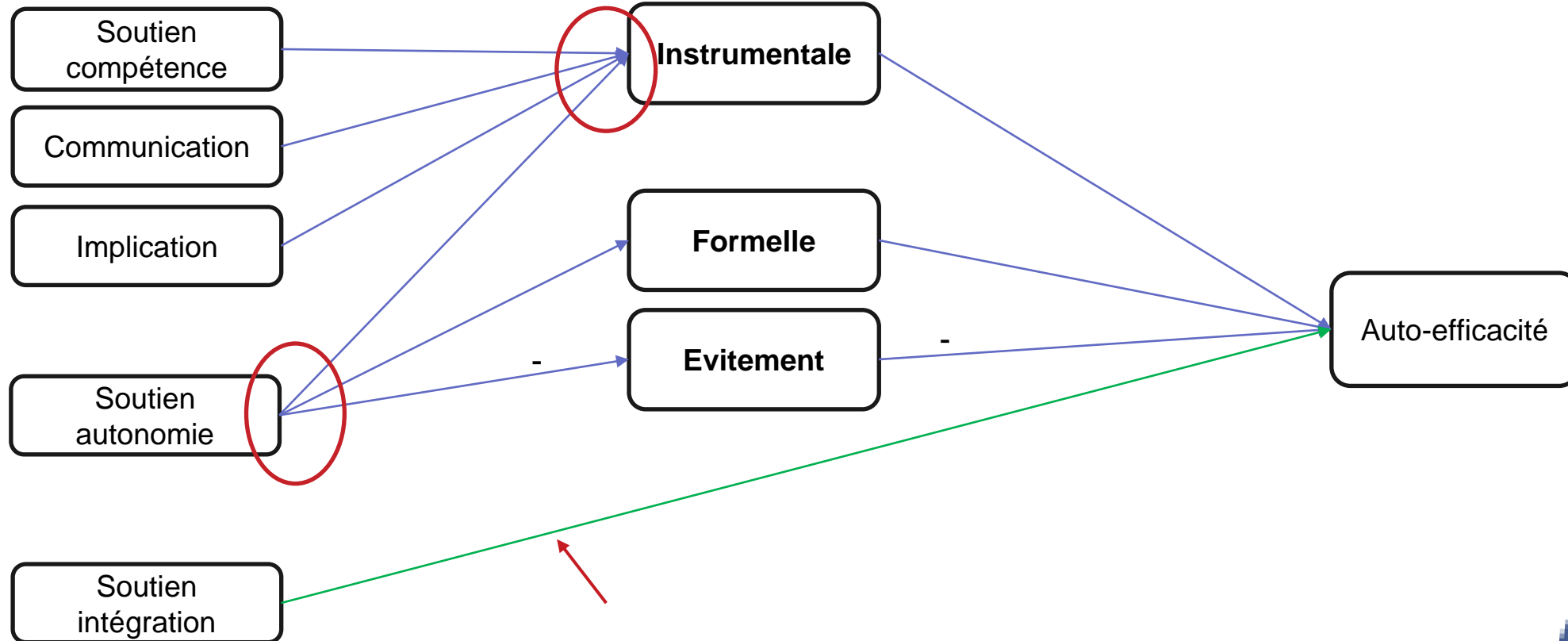
- Et dans le cas du soutien à l'autonomie : *via* la recherche d'aide Formelle et l'Évitement.

¹ Analyses de médiation, Bootstrap x5000, $p < .05$, $0 \notin CI95\%$

Récapitulatif

(Effets indirects et effet direct significatifs)

- L'encadrement prédit l'auto-efficacité des doctorant-es, et ce, par l'intermédiaire de certains comportements de recherche d'aide.



Intérêts et perspectives

Intérêts pratiques et scientifiques

- Dans la lignée d'autres résultats de recherche (ex: Overall et al., 2011 ; Wollast et al., 2023)
- Intégration de la recherche d'aide comme chaînon manquant = meilleure compréhension du lien entre encadrement et expérience doctorale
- Intérêts pour chaque partie de soigner la relation d'encadrement

Perspectives

- Co-encadrements ?
- Situations spécifiques où établir une relation est moins aisé (ex: distance géographique, barrière de la langue, etc.)
- Comment favoriser de bonnes relations d'encadrement ? **Projet ANR déposé fin-juin avec le laboratoire LIP/PC2S, Université Grenoble-Alpes**

Contact

Jeanne Boisselier



boisselier@adoc-tm.com

Laboratoire Interdisciplinaire sur le Doctorat



lid@adoc-tm.com



lid-adoc-tm.com

La relation doctorale Encadré.e-Encadrant.e en Italie

Concetta CAVALLINI

Università di Bari Aldo Moro



EN GÉNÉRAL

INTRODUCTION DANS LE
SYSTÈME ACADÉMIQUE: 1980

Titre du troisième cycle de
formation (Dott. Ric. ou
Ph. D.)

- Organisation: doctorats autonomes (avec un.e responsable – Coordinatore et un collège doctoral) ou écoles doctorales (à partir du XXIXe s., 2012)
- Il n'y a pas de correspondance automatique entre Ph.D. obtenu à l'étranger et le Doctorat italien. Il faut passer par le Ministère (la procédure est possible seulement si l'intéressé.e possède un titre de deuxième cycle – Master2)

LÉGISLATION

DOCTORAT

- Legge n° 341/1990;
- Legge n° 210/1998, art.4;
- Decreto MURST 30/4/99 n° 224, Journal officiel de la République italienne n. 162 del 13 luglio 1999;
- Legge n° 240/2010, art. 19, Disposizioni in materia di dottorato di ricerca;
- Decreto MIUR 08/02/2013 n° 45 Regolamento recante modalità di accreditamento delle sedi e dei corsi di dottorato e criteri per la istituzione dei corsi di dottorato da parte degli enti accreditati.

STRUCTURE

ORGANES:

- un Coordinateur / Directeur
- un Collège doctoral (Conseil de l'École)

– Il faut un **minimum de 16 membres** (Professeurs 2/3 et Maîtres de conférence 1/3) qui remplissent les conditions établies par le Ministère (nombre de publications, note de la VQR, etc.). Une fois approuvé, le Conseil peut être élargi au-delà des 16 membres.

BOURSES

BOURSES POUR L'ADMINISTRATION:

Un quota de places disponibles est réservé au personnel de l'Administration publique (sans bourse mais ils doivent passer le même examen d'accès)

– Au delà des bourses canoniques:

- **Doctorats PON** – Fonds de la Communauté européenne. Les dossiers sont gérés directement par le MIUR (Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche) mais les doctorants sont affectés auprès des Universités
- **Bourses de Doctorats pour la Recherche et L'Innovation**: souvent bourses régionales sur des projets innovants
- **Bourses PNRR**

RÈGLEMENTS DE DOCTORAT

SURTOUT:

- DROITS et DEVOIRS
des DOCTORANTS

Ex. Règlement de
l'Université de Bari
(D.R. n. 1867 del
17.05.2022), art. 8 (25
points)

Chaque Université a un règlement interne concernant le doctorat – Il détermine:

- Nombre de bourses
- Périodes et modalités des examens d'accès
- Fonctions des organes
- Typologie et caractéristique des parcours (Disciplines fondamentales, crédits, etc.)
- Modalité d'évaluation des thèses et de formation des jurys

... ET LES ENCADRANTES?

EXEMPLE DE L' UNIVERSITÉ DE BARI

– Art. 4, c. 12

Où il est question des **fonctions du collège doctoral**:

«Il supervisore ha il compito di **seguire e orientare il dottorando nella sua formazione didattica e scientifica**. Il supervisore **informa il Collegio** degli avanzamenti nell'attività di ricerca e su eventuali problemi ed esigenze relative alla ricerca stessa, nonché sull'eventuale proposta di **autorizzazione allo svolgimento all'estero** di una parte dell'attività di ricerca del dottorando, ai sensi dell'art.12 comma 2 D.M. n. 226/21».

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES

Du côté des encadrant.es

- Qualification des encadrants
- Formation des encadrants (surtout sur la gestion des carrières des doctorants)
- Existence de projets de recherche et d'équipes de recherche
- Connaissance et implication dans des réseaux internationaux pour la formation des doctorants
- Soutien du collège doctoral (individualisme)
- «Gestion des insécurités» des encadré.e.s

PROBLÉMATIQUES PRINCIPALES

DU CÔTÉ DES ENCADRÉ.E.S

- Temps long/modalités de la recherche
- Qualité des parcours
- Rapports avec les directeurs de recherche
- Précarité de la condition des doctorants (logiques de recrutement)

CONCLUSIONS

Charte des thèses (1998)

- Il faudrait une **révision** plus suivie et, surtout, **centralisée** du **parcours doctoral**
- une **sélection plus objective** et pertinente des **membres des collèges/conseils**
- une **réflexion** plus suivie sur des **problématiques liées à la formation doctorale**, comme la relation doctorale encadré.e-encadrant.e (système d'accès, système de recrutement, responsabilité des collèges, etc.)

La ricerca è l'atto di percorrere i vicoli per vedere se sono ciechi.

Plutarque

Merci

